



Communiqué de presse

Embargo: 6.5.2019, 8h30

20 Situation économique et sociale de la population

Égalité entre femmes et hommes: statistique de poche 2019 et colloque international à Neuchâtel

Les progrès et les chantiers de l'égalité des sexes

Les femmes jeunes ont aujourd'hui un niveau de formation égal ou supérieur à celui des hommes jeunes. Par rapport au début des années 1990, les femmes exercent nettement plus souvent une activité professionnelle. Le travail à temps partiel a progressé chez les femmes et chez les hommes. Dans les familles, on tend vers une répartition plus équilibrée de l'activité professionnelle entre les sexes. Voilà quelques-uns des résultats que l'Office fédéral de la statistique publie dans la 5^e édition de sa brochure sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour ce qui est de l'égalité des salaires et de l'égalité dans les charges politiques, c'est une stagnation, voire une régression, que l'on observe. Le travail domestique reste inégalement partagé.

Le choix des études est de moins en moins lié au sexe

Toujours plus de jeunes femmes et de jeunes hommes acquièrent une formation de niveau tertiaire. En 1999, 9,8% des femmes et 14,4% des hommes de 25 à 34 ans étaient diplômés d'une haute école. En 2018, les proportions ont atteint 42,3% chez les femmes et 34,7% chez les hommes. Dans le même groupe d'âge, 11,4% des femmes et 14,1% des hommes ont achevé une formation professionnelle supérieure. Les femmes ont rattrapé leur retard.

Les femmes choisissent aujourd'hui plus souvent des filières d'études où les hommes étaient majoritaires ou le sont encore, comme les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques, ou l'ingénierie et les métiers de l'industrie de transformation et de la construction. Les choix professionnels et des études tendent depuis une vingtaine d'années à être moins liés au sexe.

L'activité professionnelle et le travail à temps partiel ont augmenté chez les femmes

Une grande partie des femmes et des hommes exercent une activité professionnelle. Le taux d'activité professionnelle des femmes de 15 à 64 ans est passé de 68,2% en 1991 à 79,9% en 2018. Celui des hommes a légèrement reculé, passant de 91,1% à 88,5%.

Parmi les femmes actives occupées, 59,0% travaillent à temps partiel. La proportion est de 17,6% chez les hommes. En 1991, les proportions étaient de 49,1% chez les femmes et de 7,8% chez les hommes. L'activité à plein temps a reculé de 10 points chez les deux sexes, principalement au profit des taux d'occupation compris entre 50 et 89%. La part des taux d'occupation inférieurs à 50% parmi les personnes actives occupées est de 24,4% chez les femmes et de 6,6% chez les hommes. Le sous-emploi touche plus souvent les femmes que les hommes: 11,4% contre 3,6% en 2018.

L'égalité des salaires n'est pas encore atteinte

L'écart salarial entre les femmes et les hommes s'est réduit au fil des années. Il était de 19,6% en 2016 dans le secteur privé (moyenne arithmétique). 42,9% de cet écart salarial ne se laissent pas expliquer par des facteurs objectifs tels que le niveau de formation, le nombre d'années de service ou l'exercice d'une fonction de cadre. La part inexpliquée de l'écart salarial était plus faible dans le secteur public: 34,8%.

Une différence marquée entre les sexes s'observe notamment pour le salaire mensuel net des personnes travaillant à plein temps. En 2016, 16,5% des femmes, contre 5,3% des hommes, touchaient un salaire mensuel net égal ou inférieur à 4000 francs. A l'inverse, la part des personnes touchant un salaire mensuel net de plus de 8000 francs était de 26,1% chez les hommes contre 13,8% chez les femmes.

Les femmes subissent jusqu'à la retraite les effets de leurs salaires plus bas et d'un taux élevé de travail à temps partiel. Ayant moins cotisé que les hommes, elles entrent à la retraite moins bien assurées qu'eux. Le taux de bénéficiaires d'une rente du deuxième ou du troisième pilier était, en 2015, nettement plus faible chez les retraitées que chez les retraités: 63,7% des femmes et 78,6% des hommes, parmi les personnes ayant jusqu'à 5 ans de plus que l'âge légal de la retraite, touchaient une prestation du 2^e pilier, 28,3% des femmes et 42,1% des hommes une prestation du pilier 3a.

Le travail domestique est principalement accompli par les femmes

Les progrès de l'égalité passent par une meilleure conciliation entre le travail et la famille, et par une répartition plus équilibrée des activités domestiques, familiales et professionnelles. Chez les couples dont l'enfant le plus jeune a moins de quatre ans, le modèle d'activité où l'homme travaille à plein temps et la femme n'a pas d'activité professionnelle est passé de 59,2% en 1992 à 23,3% en 2017. Les familles dans lesquelles l'activité professionnelle est répartie de manière plus équilibrée sont aujourd'hui un peu plus nombreuses que dans le passé: les deux partenaires travaillant à plein temps 11,4%, les deux partenaires travaillant à temps partiel 9,0% (1992: 5,6% et 1,7%). Le modèle le plus répandu est celui où le père travaille à plein temps et la mère à temps partiel. Il est passé, pour les familles avec enfant le plus jeune de moins de quatre ans, d'un quart en 1992 à environ la moitié en 2017.

Le travail domestique reste inégalement réparti. En 2013, dans 70,8% des familles qui ont de jeunes enfants, il était accompli principalement par la femme. Il était accompli par les deux partenaires dans 25,0% de ces familles. Les femmes investissent plus de temps que les hommes dans la plupart des activités domestiques et familiales, en particulier dans les tâches qui prennent plus de temps, comme les soins aux enfants, la préparation des repas et le nettoyage.

Les femmes restent sous-représentées dans le monde politique

La participation des femmes dans les institutions politiques, qui a sensiblement augmenté depuis les années 1980, ne progresse plus guère depuis quelques années. On peut l'observer au niveau cantonal et au niveau communal, dans les législatifs comme dans les exécutifs. Au niveau fédéral, la part des femmes au Conseil des États a reculé de 9 points depuis 2003, passant de 23,9% à 15,2%. Au Conseil national, en revanche, elle a augmenté de 6 points durant la même période, passant de 26,0% à 32,0%.

Informations de l'OFS sur l'égalité entre femmes et hommes

L'OFS publie depuis plus de trente ans des données statistiques sur l'égalité entre femmes et hommes. La première édition de la présente brochure remonte à plus de 20 ans et elle est disponible – comme la publication en ligne des indicateurs de l'égalité – depuis 1998. Cette brochure, destinée au grand public, a été conçue pour être utilisée aussi dans les écoles. Elle présente la situation

actuelle et l'évolution de l'égalité des sexes dans différents domaines de la vie. Une version numérisée avec deux cartes et deux graphiques interactifs est également disponible, ainsi qu'une infographie sur l'égalité entre femmes et hommes.

Colloque international «Gender Statistics» à Neuchâtel

Du 13 au 17 mai 2019 se tiendra à Neuchâtel le workshop et la work session on Gender Statistics de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe ([CEE-ONU](#)). L'OFS organise, en collaboration avec la CEE-ONU, ce colloque qui a lieu tous les un an et demi dans un pays hôte ou au siège de l'ONU à Genève. La Direction du développement et de la coopération (DDC) y apporte une contribution financière destinée à faciliter la participation de plusieurs pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale.

Le **workshop** servira à développer les capacités et la formation continue des participantes et participants issus de ces pays en matière de production, d'analyse, de diffusion et de communication des statistiques relatives à l'égalité des sexes.

[Programme Workshop](#)

La **work session** est, pour les pays membres de la CEE-ONU, une plateforme d'échange d'expériences sur la production et l'utilisation des statistiques de genre, sur certaines questions méthodologiques pour le développement de ces statistiques. Le public visé est celui des expertes et des experts des offices nationaux de statistique et des organisations internationales, ainsi que les utilisatrices et les utilisateurs de ces statistiques.

[Programme Work Session](#)

La Suisse est représentée depuis plusieurs années aux colloques de la CEE-ONU par une spécialiste de l'OFS. Elle participe activement aux travaux internationaux sur le développement des statistiques relatives à l'égalité des sexes.

Renseignements

Katja Branger, OFS, Section Démographie et migration, tél.: +41 58 463 63 03,

e-mail: Katja.Branger@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Vers l'égalité entre femmes et hommes – situation et évolution,

numéro OFS: 617-1900, prix: gratuit

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0250

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo. Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité (CSDE) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) ont eu accès, trois jours avant leur publication, aux informations statistiques contenues dans ce communiqué de presse.